

Réf: Dossier N° : 53498

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « SOCIETE IVOIRE LA PROVIDENCE » en abrégé «SIVOLAP »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 9è TRANCHE LOT 6 ILOT  
1, NON LOIN ROND-POINT CNPS, 21 BP 4632 ABIDJAN 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 27 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination**: « SOCIETE IVOIRE LA PROVIDENCE » en abrégé  
«SIVOLAP ».

**Objet**: comptabilité, distributions et fournitures de biens et services, transport de personnes, de biens et services, autres prestations. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Capital social**: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social**: ABIDJAN - COCODY ANGRE 9è TRANCHE LOT 6 ILOT  
1, NON LOIN ROND-POINT CNPS, 21 BP 4632 ABIDJAN 21

**GERANT**: Monsieur KOUASSI KOUAME PASCAL.

**RCCM**: n°CI-ABJ-2018-B-21456 du 27/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

**Durée**: 99 ans

**Dépôt au greffe**: n°20335 du 27/08/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

